



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 28 mars 2018.

Objet : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

Mardi 3 avril 2018 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientations budgétaires
2. Etablissement de la liste préparatoire annuelle 2017/2018 des jurés d'assises
3. Modification du tableau des emplois
4. Approbation de la nouvelle organisation des astreintes
5. Adoption d'une motion contre la fermeture de la Maison Jean COCTEAU
6. Approbation du protocole de « Participation Citoyenne » conclu entre la Commune et l'Etat
7. Approbation du tracé du sentier d'interprétation agricole proposé par le PNRGF et de la convention définissant les modalités de partenariat entre la Commune et le PNRGF
8. Autorisation de martelage et de vente de bois pour les parcelles 13 et 21 par l'Office National des Forêts
9. Approbation de la convention d'occupation du domaine public ayant pour objet l'installation de conteneurs spéciaux de collecte de vêtements usagés et de linge de maison
10. Approbation des tarifs d'inscription à la foire Saint-Pierre 2018
11. Modification du règlement intérieur de l'accueil périscolaire élémentaire
12. Approbation du contrat de service et de la convention d'accès a « MON COMPTE PARTENAIRE » conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne
13. Approbation de la convention d'objectifs et de financement « Prestation de services LAEP » n° 83-2017 conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne
14. Approbation de la convention d'objectifs et de financement « Aide au fonctionnement » n°112-2017 conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne
15. Approbation de la convention d'habilitation informatique « MONENFANT.FR » n°94 conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne.

Commune
adhérente

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Patrice SAINARD.



INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des décisions du Maire pris dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 8 février 2016 :

- Décision du Maire en date du 6 décembre 2017 – Acquisition de clés usb par la société C'VU pour un montant HT de 943,50€
- Décision du Maire en date du 6 décembre 2017 – Curage des réseaux d'eaux pluviales et traitement de la collecte par la société ORIAD ILE DE France pour un montant HT de 18.450,00€
- Décision du Maire en date du 6 décembre 2017 – Pompage des déshuileurs par la société ORIAD ILE DE France pour un montant HT de 950,00€
- Décision du Maire en date du 7 décembre 2017 – Acquisition de bornes pour la halle à la société DICOREP pour un montant HT de 679,10€
- Décision du Maire en date du 8 décembre 2017 – Acquisition du poste standard de la mairie par la société ARIATEL pour un montant HT de 1.050,00€
- Décision du Maire en date du 8 décembre 2017 – Remplacement de pneus sur vs Iveco par la société SAML pour un montant HT 508.20€
- Décision du Maire en date du 8 décembre 2017 – Prestation pour les vœux du Maire par l'entreprise LA TABLE DU HUSSARD pour un montant HT de 3.871€66
- Décision du Maire en date du 8 décembre 2017 – Fournitures pour AD'AP mise en conformité école Jean Cocteau de l'entreprise DICOREP pour un montant HT 719,49€
- Décision du Maire en date du 8 décembre 2017 – Prestation pour la sonorisation des vœux du Maire par l'entreprise BOURGUIGNON pour un montant HT 1.905,00€
- Décision du Maire en date du 8 décembre 2017 – mise à disposition de la maison DIDIER au Conservatoire de Musique à titre gratuit
- Décision du Maire acceptant l'inscription en formation d'un agent auprès de la « CCI Paris Ile-de-France »
- Décision du Maire en date du 18 décembre 2017 – attribution du marché assurance Lot 1: Dommages aux biens dont la cotisation annuelle s'élève à 7 716,69 € TTC
- Décision du Maire en date du 08 janvier 2018 – pose de film occultant sur les vitres école maternelle et multi accueil par l'entreprise BOUGET pour un montant HT de 8.820,00€
- Décision du Maire en date du 08 janvier 2018 – Achat de cylindre pour divers bâtiments à l'entreprise CATTIAUX pour un montant HT de 2.393,55€.
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – bulletin d'adhésion 2018 à l'association ALISE dont le montant de la cotisation annuelle s'élève à 71 € pour le RAM et 121 € pour le Multi-accueil collectif et familial.
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – Honoraires psychologue MESSIER FAURE pour le 1 trimestre 2018 pour le square aux enfants pour un montant de 2.100€
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – Remplacement de fenêtres à l'école Cocteau par l'entreprise BOUGET pour un montant HT de 2.950,38€
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – Acquisition de fournitures de produits entretien pour un montant de 2.061,71€ à l'entreprise PROPIMEX
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – Achat de produits phytosanitaires et biocontrôle à l'entreprise COBALYS pour un montant HT de 936,65€
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – Achat de fournitures diverses pour l'atelier mécanique à l'entreprise FOUSSIER pour un montant HT de 821,15€
- Décision du Maire en date du 11 janvier 2018 – Acquisition d'une boîte à outils pour la direction du ST chez CATTIAUX pour un montant HT de 637,75€
- Décision du maire en date du 11 janvier 2018 – Inscription d'un agent en formation
- Décision du maire en date du 12 janvier 2018 – Inscription d'un agent en formation
- Décision du Maire en date du 16 janvier 2018 – Fournitures enrobés noir par l'entreprise CHIMIE LOIRE pour un montant HT de 556,00€

- Décision du Maire en date du 16 janvier 2018 – Fournitures diverses pour l'office du tourisme par l'entreprise DICOREP pour un montant HT de 840,85€
- Décision du Maire en date du 17 janvier 2018 – mise à disposition de la nacelle communale à la mairie d'Oncy-sur-Ecole à titre gratuit
- Décision du Maire en date du 24 janvier 2018 – Fournitures pour AD'AP pour musée chez DICOREP pour un montant HT de 701.90€
- Décision du Maire en date du 24 janvier 2018 – Achat d'un sèche-linge pour école maternelle à la société EDS pour un montant HT de 1939.30€
- Décision du Maire en date du 24 janvier 2018 – Achat de bornes pour la Halle à la société DICOREP pour un montant de 1358.20€
- Décision du Maire en date du 24 janvier 2018 – Achat de bornes pour sécuriser le poste de la Police municipale à la société DICOREP pour un montant de 679.10€
- Décision du Maire en date du 24 janvier 2018 – Achat d'une plaque vibrante à la société CATTIAUX pour un montant HT de 1337.62€
- Décision du Maire en date du 24 janvier 2018 – Essais de fonctionnement des pompes de la station d'épuration par la société AUTOMATISMES SEGUIN pour un montant HT de 790.00€
- Décision du Maire en date du 25 janvier 2018 – attribution du marché relatif à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation d'un bâtiment modulaire à usage culturel et associatif et requalification du boulevard Sadi Carnot à la Société CECOTECH INGENIERIE pour un montant de 23 500,00 € HT
- Décision du Maire en date du 25 janvier 2018 – attribution du marché pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'école Julie Daubié à l'entreprise L. BOUGET SAS pour un montant de 69 994,90 € HT
- Décision du Maire en date du 2 février 2018 – attribution du marché relatif à la fourniture de tapis horticoles et recharges de jardinières pour le fleurissement annuel de la ville à la SARL FLORIADES DE L'ARNON pour une durée de 48 mois et pour un montant maximum de commandes de 40 000,00 €/an
- Décision du Maire en date du 5 février 2018 – acceptation du devis de la société DICOREP pour la mise en conformité de l'accessibilité de l'école maternelle pour un montant HT de 1098,55€
- Décision du Maire en date du 13 février 2018 – Acceptation du devis présenté par la société GODIN d'un montant de 2604.00 euros pour la réparation de la pompe double Salmson
- Décision du Maire en date du 14 février 2018 – Acceptation du devis présenté par la société GODIN d'un montant de 780,50 euros pour l'achat d'une pompe de bouclage
- Décision du Maire en date du 14 février 2018 – Acceptation du devis présenté par la société SCHNEIDER pour un montant de 621.63 euros HT pour le remplacement d'un disconnecteur relatif à la chaufferie de l'école maternelle
- Décision du Maire en date du 15 février 2018 – Acceptation du devis présenté par la société CBS DISTRIBUTION pour un montant de 886,45 euros HT pour le remplacement de la pompe du lavoir Boudet
- Décision du Maire en date du 15 février 2018 portant sollicitation d'une subvention auprès de la préfecture de l'Essonne pour le remplacement du filet anti-pigeon
- Décision du Maire en date du 15 février 2018 portant sollicitation d'une subvention auprès de la préfecture de l'Essonne pour la rénovation du CCAS
- Décision du Maire en date du 15 février 2018 portant sollicitation d'une subvention auprès de la préfecture de l'Essonne pour la création d'un préau à l'école Jean de la Fontaine
- Décision du Maire en date du 15 février 2018 portant sollicitation d'une subvention auprès de la préfecture de l'Essonne pour le remplacement des tuiles de l'école Jean de la Fontaine
- Décision du Maire en date du 20 février 2018 - convention portant mise à disposition des salles communales Belladone et Verveine et permettant l'installation d'un préfabriqué à

côté de la Salle Sœur Odile au Conservatoire Intercommunal de musique des Deux Vallées, à titre gratuit jusqu'au 15 avril 2018.

- Décision du Maire en date du 20 février 2018 - convention portant mise à disposition de la maison, sise 6 boulevard du Maréchal Lyautey – 91490 MILLY-LA-FORET, au Conservatoire Intercommunal de musique des Deux Vallées, pour le stockage de trois pianos, deux armoires et quelques étagères, à titre gratuit jusqu'au 15 avril 2018
- Décision du Maire en date du 20 février 2018 - contrat formalisant les modalités financière et technique de maintenance et d'assistance téléphonique des progiciels CEGID PUBLIC, conclu entre la société CEGID PUBLIC solutions et la Commune de Milly-la-Forêt, pour un montant annuel 3 434,76 € HT et une durée ferme de 1 an.
- Décision du Maire en date du 20 février 2018 – acceptation du devis présenté par Anthony BOURGUIGNON d'un montant HT de 1612 €
- Décision du Maire en date du 20 février 2018 – acceptation du devis présenté par la société COBALYS SAS Espaces verts, pour l'acquisition de pièges à chenilles processionnaires du Pin, d'un montant HT de 553.19€.
- Décision du Maire en date du 27 février 2018 – devis de la société SPV pour la fourniture et la pose de stores rouleaux à manœuvre manuelle, d'un montant HT de 975€
- Décision du Maire en date du 27 février 2018 – contrat de location de la machine à affranchir pour 60 mois d'un montant de 5330€ HT et contrat de maintenance de ladite machine pour le même loyer sans aucun frais supplémentaire
- Décision du Maire en date du 27 février 2018 – acceptation du devis de la société GODIN SAS, pour la fourniture et la pose de matériel sanitaire pour la création d'un WC PMR, d'un montant HT de 2 996.89€
- Décision du Maire en date du 27 février 2018 – acceptation du devis de la société FPV, pour la fourniture et la pose d'un volet roulant défectueux dans le logement de Monsieur DEGAND, d'un montant HT de 563.64€
- Décision du Maire en date du 27 février 2018 – acceptation du devis de la société FPV, pour la fourniture et la pose de stores occultants à l'école maternelle Jean de la FONTAINE, d'un montant HT de 1 395€
- Décision du Maire en date du 1er mars 2018 – acceptation du devis de l'entreprise DICOREP, sise 17 rue de Chenet – 91490 MILLY-LA-FORET, pour la conception d'une plaque en l'honneur des soldats milliacois morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale, d'un montant HT de 1 490€
- Décision du Maire en date du 14 mars 2018 – acceptation du devis de la société WURTH - pour l'acquisition d'un marteau perforateur, d'un montant HT de 898,99 €
- Décision du Maire en date du 14 mars 2018 – acceptation du devis de la société AGD - pour la modification des cloisons au CCAS, d'un montant HT de 3 128,32 €
- Décision du Maire en date du 14 mars 2018 – acceptation du devis de la société DICOREP pour la fourniture de bornes AGORA acier, d'un montant HT de 1 852,00 €
- Décision du Maire en date du 14 mars 2018 – acceptation du devis de la société CHIMIE LOIRE, pour la fourniture d'un enrobé EPOXY noir, d'un montant HT de 556,00 €
- Décision du Maire en date du 16 mars 2018 – acceptation du devis de la société SEIP, pour la remise en état de l'éclairage rond-point D948 – Maison Blanche, d'un montant HT de 5 205,00 €
- Décision du Maire en date du 16 mars 2018 – acceptation du devis de la société SEIP, pour la remise en état de l'éclairage rond-point D837 – Rue Saint Pierre, d'un montant HT de 3 887,00 €
- Décision du Maire en date du 16 mars 2018 – acceptation du devis de la société SEIP, pour la remise en état de l'éclairage rond-point D837 – Avenue de Ganay, d'un montant HT de 2 098,00 €
- Décision du Maire en date du 16 mars 2018 – acceptation du devis de la société PROPIMEX, pour la fourniture de produits d'entretien, d'un montant HT de 1 924,50 €

- Décision du Maire en date du 19 mars 2018 – Décide d’attribuer le marché relatif à l’assistance à maîtrise d’ouvrage pour l’aménagement paysager du parc du Moustier à l’arbre à CAM pour un montant de 12 875 € HT
- Décision du Maire en date du 19 mars 2018 – acceptation du devis de la société CATTIAUX ROCHETTES, pour la fourniture de cylindres, d’un montant HT de 1 924 €
- Décision du Maire en date du 19 mars 2018 – acceptation du devis de la société THERMO CLIM, pour le reconditionnement moteur de la ventilation salle de restauration Ecole Cocteau, d’un montant HT de 2 229.35 €
- Décision du Maire en date du 19 mars 2018 – acceptation du devis de la société AUTO DISTRIBUTION, pour la fourniture de matériel de transmission et balai standard pour véhicules de la ville, d’un montant HT de 529.05 €
- Décision du Maire en date du 19 mars 2018 – acceptation du devis de la société UNIL OPAL, pour la fourniture d’huiles pour atelier mécanique, d’un montant HT de 1 498.51 €
- Décision du Maire en date du 19 mars 2018 – acceptation du devis de la société NOUVELLES PEPINIÈRES DU GATINAIS, pour le remplacement de 2 arbres par 2 magnolias, d’un montant HT de 638.18 €
- Décision du Maire en date du 21 mars 2018 – acceptation du devis de la société CGED, pour la fourniture d’ampoules pour l’Eglise, d’un montant HT de 904.50 €
- Décision du Maire en date du 21 mars 2018 – acceptation du devis de la société DIGIT SECURITE, pour l’installation d’un système de vidéo protection à l’Hôtel de Ville, d’un montant HT de 1 981.50 €
- Décision du Maire en date du 21 mars 2018 – acceptation du devis de la société STRANART, pour l’aménagement du columbarium existant au cimetière, d’un montant HT de 10 833.34€
- Décision du Maire en date du 23 mars 2018 – acceptation du devis de la société CELLIER DU BEAUJARDIN, pour la fourniture de vin champagnisé, d’un montant HT de 505 €
- Décision du Maire en date du 23 mars 2018 – acceptation du devis de la société ISI EXPERT, pour l’acquisition de matériel informatique, d’un montant HT de 4 626.90 €
- Décision du Maire en date du 23 mars 2018 – acceptation du devis de la société PROPIMEX, pour la fourniture de matériel d’entretien, d’un montant HT de 604.04 €
- Décision du Maire en date du 23 mars 2018 – acceptation du devis de la société DICOREP, pour la fourniture de peinture routière, d’un montant HT de 543 €.

POUVOIR

Je soussigné(e)....., agissant en qualité d’Adjoint au Maire, de Conseiller Municipal¹, donne pouvoir àpour voter en mes lieu et place à la séance du **Conseil Municipal du 3 avril 2018**.

Fait à Milly-la-Forêt, le.....

¹ Rayer la mention inutile